

Billet du Syndic

Avec le réchauffement notre monde pourrait changer?

Après un mois d'avril qui a battu tous les records de température depuis plus d'un siècle, les scientifiques n'hésitent plus à poser un diagnostic des plus alarmant sur l'évolution de notre climat ces prochaines années.

Ce changement climatique pourrait toucher tous les continents et toutes les formes de vie sur notre terre si la température moyenne augmente de deux à trois degrés. Les conséquences en sont: la fonte des glaciers, la montée du niveau des mers et la fréquence de plus en plus élevée d'événements climatiques extrêmes, tels que tempêtes, inondations ou sécheresse, avec toutes les conséquences économiques et sociales que cela engendreraient.

Cette situation que bien des signes confirment, est la conséquence de l'augmentation non naturelle des gaz à effets de serre. Les principaux facteurs responsables sont: la consommation croissante d'énergies fossiles, générée par les transports, les industries, les chauffages des bâtiments ainsi que la déforestation

Ces prévisions concernant l'évolution climatique sont une menace qui pèse sur la génération présente et sur les futures.

Pour prévenir cet important danger qui nous guette tous, ainsi que pour respecter les accords de Kyoto, trois principes importants sont à mettre en avant:

- ♦ Les économies d'énergie, avec une meilleure isolation des bâtiments et la gestion de la mobilité matérielle et humaine.
- ♦ L'utilisation d'énergies moins polluantes, avec l'encouragement à la production d'énergies renouvelables, telles que bio-diesel, éthanol, solaire et éolienne.
- Une incitation à consommer des produits de proximité pour diminuer l'impact énergétique des transports.

Pour cela d'une part il doit y avoir une volonté politique de développement durable dans le bon sens du terme, c'est-à-dire en prenant en compte les volets: de l'économie, du social et de l'écologie.

Chaque parti politique de droite comme de gauche doit absolument prendre en compte dans son programme ces différents paramètres très importants pour le développement futur de notre société.

Pour la population c'est aussi donner la préférence à une alimentation de proximité qui prend en compte les critères environnementaux d'une production intégrée respectueuse de notre environnement, les critères éthiques qui permettent aux producteurs de retirer une rémunération équitable pour leur travail et les critères énergétiques afin de limiter les transports très gourment en carburants fossiles. Car un aliment produit dans notre pays nécessitera moins d'énergie qu'un autre venant de l'autre bout de notre planète.

Les critères de santé doivent aussi nous sensibiliser en donnant la préférence à des aliments produits sous les normes de la production suisse intégrée ou biologique, car nous n'avons pas l'assurance que les produits importés répondent toujours à nos critères et normes de qualité et de production.

C'est pourquoi chaque consommatrice et chaque consommateur doit réfléchir lors de ses achats et veiller à mettre le moins de Km dans son assiette.

Bon appétit et bon été à toutes et à tous.

AUX ELECTRICES ET ELECTEURS DE MA COMMUNE DE POMY

Par ces quelques ligne, chères habitantes et chers habitants de mon village, je désire vous remercier sincèrement pour tout le soutien que vous m'avez apporté lors des dernières élections au Grand Conseil vaudois.

Cette confiance accordée par vous tous, m'encourage dans cette fonction très passionnante au législatif cantonal.

Un chaleureux **MERCI** pour la sympathique réception organisée par la Municipalité en mon honneur avec la participation de la "Villageoise".

Votre présence ainsi que vos gentils messages sont pour moi et ma famille des signes motivants pour mon activité au service de ma commune et de mon canton.

Avec mes amicales et reconnaissantes salutations.

Jean-Pierre Grin

ADMINISTRATION GENERALE

Programme de Législature 2006-2011

Le 1^{er} juillet 2006 a débuté la nouvelle législature avec l'arrivée au sein de la Municipalité de deux nouveaux collègues, Mme Sandra Husmann et M. Roger Hug.

La répartition des dicastères s'est déroulée dans une ambiance participative et constructive sans grands bouleversements mais avec quelques petits changements que vous constaterez à la page suivante.

Suite à ces évènements, votre Municipalité s'est rapidement mise au travail pour régler les affaires courantes, mais a aussi porté sa réflexion sur le programme de législature, duquel a découlé le plafond des emprunts, et en octobre l'élaboration du budget 2007.

Après avoir terminé les travaux et les comptes de la route de Cronay avec le changement de l'éclairage public de la "Gagine" et de la route de Cuarny, les principaux objectifs d'investissements de cette législature sont:

- ◆ La création de plusieurs salles de classes pour répondre aux besoins en locaux de l'établissement scolaire d'Yvonand et environs (ASIYE).
- Terminer le changement de l'éclairage public des rues de notre village avec le prolongement du réseau de gaz.
- Restructuration et réfection de notre Grande salle.
- Achat éventuel d'un terrain en zone intermédiaire vers le centre ORIPH.

Ces différents investissements dépendront des disponibilités financières de notre commune.

Concernant l'aménagement de salles de classes, qui est l'objet prioritaire, nous sommes toujours en discussion avec Armasuisse pour l'achat du bâtiment de l'arsenal.

Jean-Pierre Grin



MUNICIPALITE 2006-2011

Grin Jean-Pierre Administration-finances

Tél: 024/425.39.90 Natel: 079/548.85.74

E-mail: j.grin@bluewin.ch

Pellaux Yves Services industriels-épuration

des eaux-conduites eaux de

surface, eaux usées Tél: 024/425.51.28 Natel: 079/212.46.52

E-mail: y.pellaux@bluewin.ch

Cuche Pascal Bâtiments-conciergerie

Tél: 024/425.13.31 Natel: 079/547.32.19

E-mail: <u>pacuche@bluewin.ch</u>

Pellaux Christian Police des constructions-

protection civile-défense incendie

Tél: 024/425.16.53 Natel: 079/623.16.53

E-mail: cpellaux@bluewin.ch

Maitre Valéry Forêts-employé communal-

domaine-parcs et cimetière

Tél: 024/426.19.84 Natel: 079/251.41.12

Husmann Sandra Ecoles-affaires sociales

Tél: 024/426.11.70 Natel: 079/233.76.43

E-mail: sandrahusmann@yahoo.fr

Hug Roger Gestion des déchets-éclairage public-

routes et chemins Tél: 024/426.39.32 Natel: 078/616.39.32

E-mail: <u>roger.hug@bluewin.ch</u>

COMPTES 2006

Les comptes communaux 2006 avec aux produits Fr. 2'140'814,36 et aux charges Fr. 2'140'594,67 dégagent un excédent de produits de Fr. 219,69.

D'un budget présenté avec un léger déficit, le résultat final de nos comptes 2006 est équilibré, avec la création d'un compte réserve pour investissements futurs d'un montant de Fr. 48'000.-, ce qui démontre une certaine disponibilité financière, cela après avoir couvert toutes nos dépenses courantes et nos amortissements obligatoires.

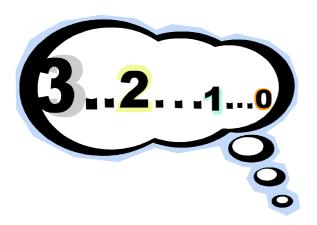
Une incertitude subsiste néanmoins, le résultat final de la péréquation surtout au niveau de la prise en compte de la couche thématique routes et transports, ainsi que de la répartition définitive de la facture sociale.

Un décompte final se fera dans le courant de l'été 2007 avec déduction des acomptes versés, le solde positif ou négatif sera incorporé dans les comptes de fonctionnement 2007 et ainsi de suite année après année.

Impôts

Le montant global du poste « impôts » est supérieur de Fr. 79'516,55.

C'est l'impôt sur les personnes morales + Fr. 45'262,85, l'impôt sur les gains immobiliers + Fr. 23'491,30 avec en partie les droits de mutations + Fr. 14'614,15 qui permettent ces recettes supplémentaires.





Concernant les charges

Dans le budget, les taux d'intérêt étaient calculés à 2%. Il s'est avéré qu'au final le taux moyen des emprunts à moyen et court terme pour 2006 est de 1,95%.

Les amortissements obligatoires ont été respectés, l'investissement route de Cronay y compris.

Ils se montent à:

_	Collàgo	Fr.	8'000
•	Collège	Г1.	
•	Bâtiment communal	Fr.	36'000
•	Eclairage public	Fr.	10'000
•	Tracteur	Fr.	4'722
•	Routes	Fr.	24'600
•	Déchetterie & remorque	Fr.	11'000
•	Epuration	Fr.	11'189
•	Réseau d'eau potable	Fr.	36'495
•	Gaz	Fr.	1'600
•	Total	Fr.	143'606

Le coût pour le changement du chauffage au bâtiment le "Troillet" se monte à: Fr. 63'000.-. Ce montant a été financé par le fonds de réserve créé à cet effet au bilan 2005.

La facture sociale en constante augmentation passe de Fr. 254'561.- à Fr. 312'867.- pour 2006 ce qui est encore provisoire comme annoncé plus haut.

Notre cash flow ou capacité d'autofinancement et d'amortissement nette est en diminution par rapport à l'année dernière elle se monte à Fr. 191'606.-. (Sans le poste abris PC Fr. 11'650.-, l'utilisation des fonds de réserve routes de Fr. 384'000.- et Fr. 63'000.- fonds bâtiment Troillet). Sans ces derniers points cela représente le 9% de nos charges brutes. Les principales raisons de cette diminution sont d'une part, l'augmentation de la facture sociale + Fr. 58'306.- et d'autre part, les pertes sur notre réseau d'eau potable avec un déficit de ce compte de Fr. 87'855.-.

Comme vous le constatez, notre cash flow, même en baisse, nous permet de faire face à toutes nos obligations sans déficit. Pour l'avenir il nous reste une certaine marge financière pour le financement de certains projets, tout en espérant que l'embellie économique du moment nous apporte des recettes nouvelles mais aussi une stagnation de la facture sociale.

Ces comptes vous serons présentés plus en détail par le préavis municipal lors du prochain Conseil Général du 25 juin, mais la Municipalité et son Syndic se tiennent volontiers à votre dispositions pour des questions éventuelles.

Jean-Pierre Grin

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2007

Avec aux recettes Fr. 1'625'285.- et aux dépenses Fr. 1'649'010.-, l'excédent des dépenses prévues est de Fr. 23'725.-.

Ce budget relève d'une situation de transition entre la stabilisation de nos investissements effectués ces dernières années et le financement des futurs, tout en ayant encore quelques incertitudes sur nos recettes fiscales suite au passage à la taxation postnumérendo.

Pour 2007, le budget dans la majorité de ses dépenses nous est dicté par l'environnement social du moment et en particulier par la répartition de la facture sociale entre les communes selon la péréquation intercommunale mise en place pour 2006-2007.

Le montant prévu pour cette facture sociale augmente très fortement, par rapport à l'année dernière il passe dans sa globalité de Fr. 312'867.- à Fr. 360'200.- alors qu'en 2004 il était de Fr. 228'400.-.

Cette augmentation, années après années, est supérieure à l'augmentation moyenne de nos recettes fiscales.

Ce phénomène se traduit par une diminution de notre capacité d'autofinancement mais nous permet encore de faire face à nos obligations financières du moment en particulier nos amortissements obligatoires.

La prévision des charges d'enseignement que nous payons à Yverdon et Yvonand augmentent de 6% par rapport au budget 2006.

Les taux d'intérêts sont en hausse pour 2007, nous les avons calculés à 3% contre 2% dans le budget précédent.

Ces taux d'intérêts du court terme sont très volatils et augmentent suite au relèvement par la BNS des taux de référence pour conduire sa politique monétaire.

Actuellement les taux à 4-6 mois se situent entre 2,5 et 2, 7%.

Pour une partie de nos besoins financiers, un emprunt de Fr. 800'000.- a été consolidé le 20 novembre dernier pour 5 ans à 2,68% auprès de la BCV.

Pour le solde de nos emprunts, nous travaillons à des échéances de 3 et 6 mois selon les conditions des marchés à court terme.

Toutes les autres charges sont maîtrisées, mais dans un contexte comme rappelé plus haut dicté plus par l'évolution des coûts sociaux que par l'environnement économique du moment.

Concernant les recettes fiscales, elles ont été évaluées avec une certaine prudence ce qui peut nous réserver que de bonnes surprises.

Jean-Pierre Grin

POMY ACCEUILLE SES JEUNES CITOYENS ET NOUVEAUX HABITANTS

Selon une tradition établie depuis de nombreuses années, la Municipalité invite les nouvelles personnes qui ont élu domicile sur le territoire de notre commune durant l'année écoulée ainsi que les jeunes citoyennes et citoyens qui ont atteint leur majorité civique.

Cette réception a eu lieu le 12 mars dernier dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Cette rencontre a permis a chaque municipal(e) de se faire connaître et de présenter son dicastère aux invités de cette soirée.

Il a été rappelé par le Syndic que cette invitation est un premier pas fait par la Municipalité afin de susciter une participation active de toutes et tous aux différentes activités: politiques,



sociales et culturelles de notre village. Cette participation est facilitée d'une part, par le législatif communal placé sous la forme d'un Conseil Général dans lequel chacune et chacun peut siéger, et d'autre part, par le programme varié de nos nombreuses sociétés locales.

Après cette petite partie oratoire, un buffet de produits du terroir a prolongé la soirée ponctué par le traditionnel << **buffet de desserts maison** >> dont nos dames ont le secret.

Entre le fromage et le café, chacune et chacun s'est présenté de manière spontanée et cordiale.

Cette rencontre permet a chaque participant(e) de mieux se connaître et de s'apprécier, ce qui est un gage du bon fonctionnement de notre vie villageoise.

Un grand Merci à nos dames, aux participants et à celles et ceux qui par leur collaboration ont contribué à la réussite de cette charmante soirée.

Jean-Pierre Grin

La photo

Le Syndic, Jean-Pierre Grin en compagnie de trois des nouveaux citoyens. De gauche à droite: Benoît Desarzens, Sybille Pellaux et Romain Coronel

NOTRE DOYEN NONAGENAIRE!

15 octobre 1917 - 15 octobre 2007 *** 90 années de vie villageoise.

Bravo Monsieur le doyen pour ce bel anniversaire!!



Georges Miéville

C'est le dimanche 15 octobre dernier qu'une délégation municipale, venue apporter les bons vœux à l'heureux nonagénaire, a été accueillie par la famille de Monsieur Georges Miéville qui ce jour-là participait au baptême de deux de ses arrière-petits-enfants. Monsieur Miéville a passé toute sa vie dans notre village, à part une année outre Sarine dans son jeune âge.

Très attaché à sa profession d'agriculteur, il a exploité durant de nombreuses années le domaine familial en collaboration avec son frère Albert. C'est son fils Pierre-Henri qui, le moment de la retraite venue, a repris la direction de l'exploitation.

Monsieur Miéville collabore encore par de petits services d'entretien et de maintenance des abords de la ferme

La vie sociale et publique de notre commune l'a également intéressé, membre du Conseil Général, activité ponctuée par un mandat de Municipal pen-

dant 20 années. Le chœur d'hommes "L'Espérance" de Pomy à aussi bénéficié de sa présence durant de nombreuses années.

Epoux, père, grand-père, arrière-grand père, c'est une existence bien remplie tant professionnelle que familiale que Monsieur Miéville a vécu durant ce beau parcourt de vie. Aujourd'hui, c'est entouré de son épouse Georgette et de sa famille que notre doyen profite d'une retraite bien méritée dans sa belle maison villageoise.

Tous nos vœux de bonheur et de santé pour les années à venir « Monsieur le doyen ».

Jean-Pierre Grin

ECOLES

Quelques brèves nouvelles de « nos écoles »....

Lors de la dernière séance du conseil intercommunal de l'ASIYE le 3 mai de cette année, le comité directeur a présenté un projet architectural adapté aux besoins de l'accueil des élèves pour l'enseignement secondaire.



Ce projet d'extension du collège actuel d'Yvonand « en Brit » comprend 6 classes de cours, 1 salle des maîtres, un local de logopédie, 1 local pour la psychologue, 1 local de psychomotricité ainsi qu'un préau couvert.

Le premier coup de pioche devrait être donné cet été afin d'être prêt pour la rentrée d'août 2008.

Petit rappel concernant le transfert progressif de nos élèves du site d'Yverdon sur celui d'Yvonand :

```
En 2008 5<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> VSO,VSG,VSB
En 2009 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> 8<sup>ème</sup> VSO, VSG, VSB
En 2010 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> VSO, VSG, VSB
```

En ce qui concerne la création des classes de 5^{ème} et 6^{ème} sur Pomy, le sujet est plus que d'actualité!

La Municipalité se trouve dans l'attente d'une réponse d'armasuisse concernant la vente de l'arsenal militaire afin de pouvoir en tirer parti « à bon prix » et y créer dans la mesure du possible de nouvelles classes.

Si la réponse est négative, d'autres alternatives seront à trouver rapidement.

Dans le cas où le bâtiment ne serait pas prêt pour la rentrée 2008, les élèves des 5^{ème} année seront acheminés sur Yvonand tout comme les élèves de 7^{ème} année.

Nous ferons le nécessaire pour que cette transition se fasse le plus simplement possible.

En ce qui concerne les classes primaires, le nombres d'élèves y est croissant, surtout en provenance de Pomy. Les enfants étant dorénavant attachés dans le bus, le manque de places disponibles se fait sentir pour le trajet Pomy-Cronay. Cela nous a obligé à mettre en place un publicar pour acheminer 5 élèves à Cronay!

Pour le reste ça roule ...!

Pour les parents qui auraient des questions ou qui souhaiteraient un complément d'informations, je reste disponible au 079/233.76.43.

Sandra Husmann

Garderie « les oursons »

Pour les enfants en bas âge, notre commune soutient la garderie « Les Oursons » à Ursins. Pour tous renseignements vous pouvez joindre Mme Madeleine Bovay

tél 024/435.20.25 ou 024/435.18.35





Aux parents d'enfants d'âge préscolaire

Brin d'Herbe est une structure d'accueil pouvant accueillir votre enfant une ou plusieurs demi-journées par semaine.

Les groupes, constitués de 10 enfants au maximum, sont pris en charge par une éducatrice de la petite enfance diplômée. Par le biais de jeux, bricolages, dessins, peintures, chansons, musique, elle leur apprend le respect et l'acceptation de chacun. Le partage de la vie en groupe, riche d'expériences, est un atout précieux dans cette période de la vie. Les enfants y forment leur caractère, construisent leur personnalité et leur identité.

Pour participer aux activités de Brin d'Herbe, votre enfant doit avoir 2 ½ ans. (30 mois minimum)

Vous pouvez contacter Madame Karine Groux pour tous renseignements au 024/430.22.65

Le jardin d'enfants est ouvert le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin de 8h30 à 12h et le lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 13h15 à 16h.

Brin d'Herbe case postale 3 1462 Yvonand

Entraide Familiale de la Menthue

TRANSPORT BÉNÉVOLE

M. et Mme DROZ tel 024/430.12.44 (entre 11h00 et 13h00)

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Permis de construire délivrés en 2006

Stähli Charles Construction d'un immeuble locatif à faible consommation

d'énergie et d'un couvert pour 4 voitures - projet annulé

Pellaux Freund Nathalie Construction d'une villa, couvert à voitures et place de parc

Freymond Gilbert Agrandissement et transformation du bâtiment ECA 110

Vulliemin Rémy Aménagement de chambres avec WC et douches

Altieri Micheline Agrandissement de la villa

Dispenses d'enquêtes accordées en 2006

ATL Habitat Agrandissement, route de Cronay, bâtiment no 53

Jocelyne Ogiz Aménagement extérieur - cabane de jardin, type chalet

Robert Richardet Transformation de l'entrée, chalet d'habitation, Chevressy

Marcel Saugy Alignement de l'avant-toit situé au nord du rural

Olivier Dupertuis Construction d'une cheminée, façade nord-ouest et d'un abri

léger genre bûcher.

Jean-Yves Berger Aménagement d'un cabanon à outils, construction d'un

avant-toit devant l'atelier au sous-sol et d'une barrière

Jean-Claude Cornamusaz Création d'une porte-fenêtre en façade, création d'une ter-

rasse devant la porte-fenêtre, aménagement intérieur d'un séjour avec cuisine, démontage d'un mur non porteur, création d'une porte en façade de la dépendance du côté nord et pose de volières sur une dalle en béton, avec abri fermé en

bois

Louis Develey Agrandissement d'une place de parc existante

Philippe Widmer Montage d'une piscine hors-sol démontable, 12'000 lt

Etienne Chevalley Création d'une nouvelle cheminée

Jesus Montemayor Création d'une porte de service au garage

Valéry Maitre Pose de capteurs solaires sur la façade sud et changement du

chauffage au sous-sol

Piscine

L'installation d'une piscine (dès 5 m3) doit faire l'objet d'une mise à l'enquête publique ou tout au moins d'une dispense d'enquête publique. Les normes en matière d'évacuation des eaux de baignade doivent être respectées. Les directives cantonales sont à votre disposition à l'administration communale.

BATIMENTS

Refuge

N'oubliez pas notre refuge communal!

Celui-ci vous permet de passer un bon moment en famille au milieu de la forêt.

Concernant la location du refuge et du local de découpe, nous vous prions de vous adresser directement à notre employé communal, Monsieur Laurent Chevalley au 024/425.49.56.

Eglise

Pour répondre à la demande de l'un de nos citoyens, un éclairage du clocher a été mis en place provisoirement. Suite à cette expérience positive, l'entreprise « Gasser électricité » a été mandatée pour l'installation de spots Nord-Sud.

Troillet

Le « Troillet » a fait peau neuve.

Les travaux de rénovation de la façade, des volets ainsi que de l'installation du chauffage à gaz sont terminés. Ils donnent entière satisfaction aux locataires.

Pascal Cuche

MOTOCROSS ANGORA

Chers habitants de Pomy,

Suite à l'accord de la Municipalité, un cross sera organisé le



samedi 28 juillet 2007

dans le champ « La Gorgère », propriété de Monsieur Yves Pellaux, au chemin de la Borbaz.

Les organisateurs le remercient par avance pour la mise à disposition de son terrain.

Au nom des organisateurs, merci de votre compréhension pour les éventuelles nuisances que pourrait occasionner une telle manifestation.

La Municipalité

FORÊTS

En 2006 sur notre commune:

- ⇒ 400 m3 ont été éclaircis
- ⇒ 40 m3 ont été martelés pour la mise de bois
- ⇒ 155 m3 de chablis bostrychés ont été pris en charge par le triage
- ⇒ 18 ares ont été replantés, soit 419 plants
- ⇒ 580 ares ont fait l'objet d'un fauchage ou de soins culturaux

Le martelage prévu vient d'être achevé et les ballots de bois de feu sont réalisés. Malheureusement, en ce début de saison on vient de découvrir quelques foyers de bostryches aux Vaux (+ de 50 m3).

Les coûts de production n'arrêtant pas de grimper, les tarifs ont dû être ajustés, à savoir :

Bois de feu en long/m3	- Chêne	Fr. 35			
	- Mélange	Fr. 40			
	- Foyard	Fr. 45			
Ballots d'un stère	- Mélange	Fr. 70			
	- Foyard et Frêne	Fr. 80			

Restructuration des triages:

Suite au désengagement de l'Etat et à sa baisse de participation de 10% par rapport au salaire du garde forestier, les coûts pour les communes devraient augmenter dès 2008. Pour Pomy, le supplément à prendre en charge devrait avoisiner les Fr. 4'000.-.

Notre commune est membre du triage Yverdon-Yvonand et environs, par contre elle travaille avec le triage de Sauteruz. Cette situation quelque peu désagréable pourrait bien changer avec la réorganisation des triages à l'horizon 2008. D'autant plus qu'un projet de bâtiment forestier est à l'étude à Oppens pour les triages de Molondin, St-Cierges et Sauteruz. Les travaux pourraient même commencer à la rentrée.

Aventi Bois:

Le projet progresse à son rythme. La réserve pour le terrain est faite, et la recherche d'investisseurs pour le projet bat son plein. Deux grandes entreprises allemandes s'intéressent à cette filière feuillus.

Certification de nos forêts :

En 2006, les forêts communales de Pomy ont reçu leur certification pour 5 ans. Le coût est de Fr. 2,40/m3 soit Fr. 1'800,-/an pris en charge par le triage de Sauteruz.

Il faut savoir que les consommateurs sont de plus en plus demandeurs de bois certifiés FSC (Europe) et que les triages doivent de ce fait travailler avec des entreprises engagées respectant un cahier des charges approprié :

- Utilisation de carburant biologique
- Plantation d'espèces locales
- Priorité au rajeunissement naturel
- Pas de drainage en forêts
- ◆ Etc ...

DOMAINES ET ESPACES VERTS



La nouvelle saleuse n'a pas eu le temps de faire ses preuves. En effet, suite à un hiver peu démonstrateur, elle n'a que très peu été utilisée.



Quelques arbres ont été remplacés au rond-point. Espérons qu'ils reprennent, car le fond est plus que pauvre.

Pour tout autre renseignement ou achat de bois de feu, vous pouvez me contacter au 079/251.41.12.

Je vous souhaite à toutes et à tous un été agréable et ensoleillé.

Valéry Maitre

SERVICES INDUSTRIELS

Réseau d'eau



Si il y a des records dont on se passerait volontiers, c'est bien celui des fuites et des pertes d'eau liées à ces fuites. Ma treizième année de municipal responsable de la distribution d'eau fut nettement la pire de toutes. Pas moins de cinq fuites importantes dont trois invisibles, l'eau s'écoulait directement dans un collecteur tout proche.

Ces désagréments, vous vous en doutez, ont des répercussions graves sur les coûts de la distribution de l'eau en 2006. Les coûts de la recherche des fuites des réparations et surtout des pertes d'eau se chiffrent à plusieurs dizaines de milliers de francs.

Des travaux relativement conséquents ont du être entrepris, notamment au hameau de Chevressy. La conduite datant du début du 20ème siècle a dû être remplacée sur une partie du tronçon concerné. Le solde devra également subir un rajeunissement dans un proche avenir. Par bonheur, aujourd'hui la situation est rétablie. Nos achats d'eau à la ville d'Yverdon-les-Bains sont de l'ordre de 20% de notre consommation se montant aux environs de 60'000 m3 par année. Si les précipitations sont régulières au cours de l'année en cours, permettant ainsi un bon débit de nos sources, les comptes 2007 de la distribution de l'eau devraient se présenter sous de meilleurs auspices.

Sources



Cette fois c'est fait, les zones de protection de nos sources sont maintenant enregistrées. La phase de mise à l'enquête n'a pas rencontré d'opposition. Notre cadastre des zones de protections est à jour. Les zones dites S1 situées sur le périmètre du captage sont soustraites à l'agriculture proprement dite et cultivées selon le mode des compensations écologiques, c'est une prairie fauchée à partir du 15 juin et sans apport d'engrais ou de phytosanitaire. Cette réalisation nous permettra, je l'espère, de vous garantir une qualité irréprochable de l'eau sans traitement chloré ou d'autre nature. Qualité de l'eau que vous pouvez en tout temps

consulter sur le site www.qualitédeleau.ch ou au pilier public.

C'est une chance de pouvoir bénéficier d'une ressource en eau de cette qualité, sachons l'apprécier à sa juste valeur et soyons reconnaissants envers les générations précédentes. Il n'est pas inutile de rappeler que l'eau du robinet, de qualité égale à celle en bouteille, de nombreuses études l'ont démontré, est près de 500 fois moins chère et toujours à disposition dans chaque logement en quantité suffisante.

Yves Pellaux

SAGREYG

L'année dernière je vous parlais de cette nouvelle société anonyme de gestion régionale des eaux d'Yverdon Grandson. La mise en place de cette société à été retardée par le changement de responsable du dossier au sein de la Municipalité yverdonnoise. Le nouveau municipal élu au printemps dernier, craignant une perte d'autonomie de ses services, a longtemps refusé d'adhérer à cette société. Aux dernières nouvelles il semble que la situation soit en voie de se régler.

Cette société devra gérer l'ensemble des ressources en eau de la région en tirant au maximum profit des sources existantes et notamment du puit d'Onnens dont le débit est considérable. C'est également cette société qui reprendra la concession de pompage au lac. Afin de se protéger contre toute volonté de privatisation de la distribution de l'eau, le capital de cette société doit statutairement être entièrement détenu par les communes. Elle mandatera les SI yverdonnois pour la gestion administrative et technique de ce travail.

Réseau de gaz



Pas de grand changement en 2006 sur le réseau de gaz. Les derniers secteurs non encore desservis par le gaz font parties des objectifs de cette législature. Si tout se passe bien, l'ensemble de notre village sera relié a cette énergie dite « verte ». L'offre d'infrastructure de gaz naturel de notre commune apporte une diversification souhaitée et bienvenue des énergies, dans cette période de hausse des cours de l'ensemble du secteur des matières premières. Période de

hausse, qui selon les spécialistes, a de fortes chances de perdurer.

Réseau eau claire et eau usée



Bonne nouvelle, toujours pas de taxe d'épuration sur la consommation d'eau à Pomy. La part de la commune de Pomy sur les nouveaux investissements de traitements des boues réalisés à la STEP d'Yverdon se montent à Fr. 23'000.-réparti entre 2004 et 2006. Ce montant a été financé par le ménage communal. Les frais d'exploitation et de traitements des eaux usées sont également financés en partie par le ménage communal et en partie par les taxes de rac-

cordement des nouveaux bâtiments. La réalisation du PGEE (plan général d'

La réalisation du PGEE (plan général d'évacuation des eaux) est en cours d'élaboration. Ce travail a été confié au bureau d'ingénieurs Perret-Gentil et Rey associés à Yverdon. L'élaboration d'un PGEE est une exigence fédérale et bénéficie d'un subventionnement non négligeable. Ce travail permet de recenser l'ensemble des conduites d'évacuation d'eau de la commune, d'en déterminer l'état actuel, de prévoir les travaux futurs et le dimensionnement des nouvelles réalisations.

Yves Pellaux

DECHARGE ET DECHETTERIE

Depuis le 1er juillet 2006, j'ai repris les commandes de la déchetterie et de la décharge auparavant tenues par Valéry Maitre. Je le remercie pour tout le travail accompli.

Je remercie également Valérie Flückiger qui nous a laissé après son départ une organisation et un outil de travail performants.

Comme vous avez pu le constater, nous avons procédé cet hiver à quelques modifications dans les horaires d'ouverture de la déchetterie.

Horaire d'été (dès mars)

Mardi 18h00 à 19h30 Samedi 9h30 à 11h00 Horaire d'hiver (dès octobre)

Mardi 18h00 à 19h00 Samedi 9h30 à 11h30

Nous espérons que ces heures d'ouverture répondent à vos attentes.

Actuellement, nous pouvons encore déposer des déchets compostables à la décharge. Mais jusqu'à quand ?

Une ouverture surveillée et contrôlée, permet de prolonger sa durée de vie et nous permet d'économiser des coûts supplémentaires de stockage de matériaux et de transports vers la compostière de la Plaine de l'Orbe.

Horaire de la décharge

Samedi de 10h30 à 11h30

Néanmoins pour les personnes désirant à titre exceptionnel déposer des matériaux compostables en dehors des heures d'ouverture, il est possible de demander la clé à Monsieur Laurent Chevalley ou à moi-même.

Les nouvelles de nos surveillants

Bernard Steiner

Depuis la dernière édition du Pom'info, un départ est à signaler pour les surveillants de la décharge.

Il s'agit de Fabien Pellaux, que je remercie pour le travail accompli. Je salue la venue de Bernard Steiner qui officie à la décharge et à la déchetterie.

Décharge : Marcel Bonvin Déchetterie : Isabelle Miéville

Raymonde Cornamusaz

Jeanne Pellaux

Jacques- Emile Henry

Bernard Steiner

Si vous avez des questions ou des doutes sur le tri de vos déchets, n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'un surveillant.

Informations pratiques complémentaires

Pour de grosses évacuations de déchets encombrants ou autres à la STRID, il est possible de demander une attestation de déchetterie au greffe municipal ou à moi-même. Pour tout autre renseignement, vous pouvez me contacter au: 078/616.39.32.

Quelques informations utiles



Recyclage du verre

Oui, ça vaut la peine de trier le verre!

Les nouveaux emballages en verre doivent être fabriqués avec du verre d'une même couleur. Seul le verre vert peut être produit avec du verre mélangé. Donc, **lorsque vous avez un doute sur la couleur de votre bouteille, mettez-la dans le verre vert**.

Non, le verre n'est pas mélangé lorsque les bennes compartimentées sont vidées !

Des cloisons à l'intérieur de la benne maintiennent séparées les bouteilles de différentes couleurs les empêchant ainsi de se mélanger même lors de la vidange de la benne.

Quelques « ennemis » du verre

La porcelaine, la céramique, le verre à vitre, le verre de table ne doivent absolument pas être déposés dans une benne. Les couvercles en aluminium sont recyclés, ceux en plastique sont incinérés. Par contre les étiquettes ne posent aucun problème.

Verre recyclé par les habitants de Pomy en 2006 : 18 tonnes



Tri du papier-carton

Le papier c'est:

Papier de bureau, enveloppes (avec fenêtres), les magazines en papier glacé (sans les emballages en plastique!), les journaux, les annuaires téléphoniques... en bref, tout ce qui entre dans votre boîte à lettre!

Le carton c'est:

Les cartons d'emballage, les enveloppes en carton, le carton ondulé, le papier d'emballage Si vous hésitez entre papier et carton, mettez dans le carton!

Les indésirables

Le papier de ménage, mouchoirs, papier-cadeau, les nappes et serviettes en papier, les autocollants, les emballages de lessive, les pochettes de photos, les berlingots, les cabas de supermarché et tous les papiers et cartons sales doivent être jetés à la poubelle.

Le geste-environnement

Dans tous les cas, dans la mesure du possible, achetez du papier recyclé!

Papier - carton recyclé par les habitants de Pomy en 2006 : 28 tonnes



Réduisons nos déchets de cuisine

Les déchets organiques : un retour à la nature

Ils représentent une part encore importante de nos poubelles. En compostant nos déchets de cuisine (épluchures, restes de repas, marc de café), nous rendons à la nature une matière précieuse et nous réduisons nos déchets à incinérer.

L'eau : en bouteille ou du robinet

L'eau du robinet est environ 800 fois moins chère que l'eau en bouteille et elle est de très bonne qualité (contrôlée régulièrement par les Municipalités). En outre, elle est toujours disponible, ne nécessite aucun transport et ne produit pas de déchets, contrairement aux eaux minérales en bouteilles de verre ou de PET.

De l'organisation dans le frigo!

Afin ne pas devoir jeter de la nourriture, mettons les aliments les plus anciens devant pour éviter de les oublier, examinons le contenu du frigo avant d'aller faire les courses, réservons les zones les plus froides du frigidaire pour les aliments les plus fragiles comme les viandes ou les poissons et cuisinons les restes de repas au lieu de les jeter!



Source de l'information www.strid.ch



Roger Hug

ROUTES ET CHEMINS

Ça y est, la route de Cronay est terminée. Le ruban a été coupé, les arpenteurs sont venus rétablir les points limites, le marquage des priorités de droite a été fait.

Tous les bordiers de la route de Cronay sont fiers de cette belle route, la Municipalité les remercie encore pour leur patience.

Nouvelle signalisation

De nouveaux panneaux de signalisation sont venus garnir les bords des routes de Pomy:

- Un cédez le passage sur le chemin de Calamin en direction de la route cantonale de Valeyres-sous-Ursins.
- Un cédez le passage sur le chemin du Mont de Brez (ORIPH) en direction de la route cantonale de Valeyres-sous-Ursins.
- Attention enfants sur la route cantonale direction Yverdon-les-Bains avant le Chemin de l'Aurore.
- Une signalisation provisoire « bordiers autorisés » a été posée sur le chemin de Calamin. Cette signalisation est valable de l'Hôtel de la Maison Blanche jusqu'à la croisée de la route cantonale de Valeyres-sous-Ursins.

Cette décision a été prise afin de sécuriser au mieux le trajet des élèves de l'ORIPH de l'arrêt de bus TRAVYS jusqu'à l'établissement.

La prochaine étape, consistera en la mise en place de ralentisseurs sur ce tronçon.

♦ Limitation de vitesse sur la route cantonale à 60 km/h à proximité de la croisée de la route d'Ursins, en direction Yverdon-les-Bains.

A noter qu'il n'est pas nécessaire de tenir le 60 km/h jusqu'a Yverdon! En effet, sitôt le rond point passé, vous pouvez renouer avec le 80 km/h.

Chemins agricoles

Au niveau des chemins communaux agricoles, les règles restent les mêmes : le nettoyage après les travaux des champs, l'entretien des entrées d'eau sont de la responsabilité des exploitants.

Informations générales

Le problème de parcage illicite sur le trottoir en face de l'Auberge de Pomy a trouvé son épilogue. En effet nous avons procédé à la pose de trois bacs à fleurs à cet endroit.

Roger Hug

TRAVAUX ROUTES DE CRONAY, CUARNY, CH. DE L'EGLISE & GAGINE

Ces travaux se sont enfin terminés ce printemps avec le marquage des lignes blanches.

Ces divers aménagements améliorent la sécurité et l'esthétique de ces différentes rues, cela nous a aussi permis le remplacement de la conduite d'eau potable ainsi que la mise à neuf des raccordements privés sur les tronçons route de Cronay et chemin de l'Eglise.

Ce chantier a aussi occasionné des frais pour les propriétaires riverains, avec en particulier la mise en souterrain des lignes électriques.

Le coût total de ces travaux, intérêts intercalaires compris, se monte après bouclement au 31 décembre 2006 à Fr. 1'443'498,12, à cette somme il faut déduire la participation des propriétaires riverains pour Fr. 64'641,35 ainsi q'un subside ECA pour la conduite d'eau potable de Fr. 32'513.-

En décembre 2004, le Conseil Général accordait un crédit de Fr 1'580'000.- pour la route de Cronay et en juin 2005 un autre crédit de Fr. 142'000.- pour la route de Cuarny et la Gagine soit une autorisation totale de dépenser de Fr. 1'722'000.-

Grâce à un suivi rigoureux du chantier par la Municipalité avec le bureau d'ingénieur, le montant définitif est inférieur de Fr. 278'501,88 à la somme demandée.

La Municipalité remercie la population riveraine de ces travaux pour sa bonne collaboration et sa patience, ce qui a facilité la tâche et de la Municipalité et des entreprises mandataires.

Jean-Pierre Grin

AGGLOMERATION YVERDONNOISE

Notre commune fait partie du projet d'agglomération yverdonnoise ainsi que 8 autres communes, ce sont: Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Grandson, Gressy, Montagny, Treycovagnes, Valeyres-sous Montagny et Yverdon-les-Bains.



Le site internet <u>www.agglo-y.ch</u> est en construction, mais en attendant sa réalisation, vous pouvez consulter les sites <u>www.adnv.ch</u> et <u>www.yverdon-les-bains.ch</u> pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce projet.

Christian Pellaux

ECLAIRAGE PUBLIC



Lors de l'étude du plan des investissements de la législature en cours, la Municipalité a prévu la réfection de l'éclairage public pour les quartiers sombres qui sont encore pourvus de vieilles lampes.

Si vous constatez que certains lampadaires ne fonctionnent plus ou par intermittence, nous vous invitons à le signaler à l'employé communal ou au responsable (afin que nous fassions le nécessaire pour améliorer la situation).

INFORMATIONS AUX PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES (Nouvelles constructions)

Cadastration / immatriculation au registre foncier

L'immatriculation (ou cadastration) de la construction est la dernière opération effectuée une fois le chantier terminé. Elle est nécessaire afin que la nouvelle construction figure sur le plan cadastral ainsi qu'au feuillet du registre foncier.

Bien que d'apparence très semblable au plan de situation dressé pour la mise à l'enquête de l'ouvrage, ce dernier ne peut être réutilisé car établi en vue d'un projet théorique.

En effet, le dossier d'immatriculation du bâtiment fait appel à un nouveau levé de l'objet tel que construit, ce qui garantit une représentation précise (dimensions, position) et fiable sur le plan cadastral.

L'obligation de procéder à cette opération repose sur l'art. 24 de la loi sur le registre foncier. L'immatriculation au registre foncier est obligatoire. Le propriétaire du bâtiment est tenu de présenter au registre foncier un plan d'immatriculation.

En cas de carence, il est établi d'office aux frais du propriétaire.

Devant satisfaire à des normes techniques strictes au niveau des prestations et produits à fournir, ces opérations sont facturées selon un tarif professionnel équitable, tenant notamment compte de la complexité et de la valeur de l'objet à cadastrer.

Roger Hug

QUELQUES NOUVELLES DU CORPS DES SAPEURS POMPIERS



Pour l'année 2007, le corps des sapeurs pompiers de Pomy compte 21 sapeurs.

Messieurs Valéry Maître et Etienne Chevalley ont cessé leur activité à la fin de l'année dernière. Je profite de ces quelques lignes pour les remercier pour leur travail et leur dévouement tout au long de leur carrière chez les pompiers et je leur souhaite plein de satisfaction pour l'avenir.

La plate-forme intercommunale du « Montélaz » composée des villages de Villars-Epeney, Cuarny, Cronay, Ursins, Valeyres-sous-Ursins et Pomy compte 68 sapeurs. Depuis cette année une fusion administrative à été effectuée, de ce fait l'ECA n'a plus qu'un seul répondant pour la plate-forme sous le nom de Montélaz.

Suite à quelques interventions survenues ces derniers temps, j'invite les personnes voulant brûler des branches ou broussailles en lisière de forêt ou au bord des routes d'en informer la Centrale de traitement des alarmes au 021/213.21.18, cela évitera à la Centrale d'alarmer systématiquement les pompiers locaux ainsi qu'Yverdon pour un feu qui était finalement sous contrôle. Cela évitera surtout à son auteur des frais parfois conséquents.

Je ne terminerais pas sans remercier tous mes collègues pour leur dévouement et leur disponibilité de jour comme de nuit.

Si vous désirez faire partie des pompiers dès 2008, prenez contact avec le commandant avant le mois de novembre de cette année.

Le commandant, Patrick Grin

CONTRÔLE DES HABITANTS POUR L'ANNEE 2006

Nous avons accueilli dans notre commune

Route de Cronay Saugy Dominique; Zbinden Thierry, Céline et Thibaud;

Cruchet Johanne

Chevressy Burri Helga; Guye Nicole et Tille Morgane; Taverney

Marjorie; Campos Isabelle, Karel, Miguel et Sarah; Cochand Etienne; Richardet Caroline; Bécherraz Cédric

Rue de la Poste Ottonin Alexandre

Route de Cuarny Lanzarini Eric, Martine, Loïc et Karen; Martins de Almeida

Carlos Manuel; Tileva Magda

Chemin des Sauges Jaccard Patrick et Nuria; Roffler Philippe

Chemin de Moulinet Abed Vos Régine, Vos Sarah, Arsène et Amélie; Gschwend

Philippe; O'Leary Dominique; Prins Siegrid-Alexa et Mene-

ses Prins Malena

Chemin des Bioleyres Freund Stéphane et Luca, Pellaux Freund Nathalie

Chemin des Vignes De Blaireville Olivier, Maria, Miguel, Nicolas et Philippe

La Maison Blanche Smaldone Giovanni; Ljika Kefsere

Chemin de l'Aurore Venturi Mirco

Ils ont quitté notre village

Chevressy Develey Harmony; Pineau Mathias; Jäggi Christian,

Evelyne, Laurianne, Nicolas et Noémie; Leuba Pascal

Route de Cuarny Miéville Laure; Ottonin Coralie; Vessaz Philippe, Katrin et

Elena

Chemin de l'Eglise D'arcis Isabelle; Abrezol Mikaël

Chemin de Claire-Fontaine Schneider Philippe

Route de Cronay Gavillet Richard; Vulliemin Alex et David; Cruchet

Claire-Lise

Chemin de Moulinet Perdrisat Michel, Yvette et Yannick; Henry Claude-Alain et

Rosalind; Ayala Robert et Tiago, Rossat Ayala Lise

Chemin des Sauges Leuba Christian, Alexandra, Guyliane et Geoffroy

Chemin de Prayeux Flück Beat

Chemin du Chalet Ledesma Raphaël

Rue de la Poste Duruz Gregory et Julien Chemin de la Repia Flückiger Christian

Carnet de deuil

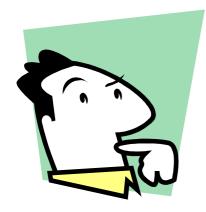
Monsieur François Miéville nous a quitté le 5 mars 2006. Nous transmettons à sa famille toute notre sympathie en cette douloureuse séparation.

Carnet rose

Nous félicitons toutes les familles qui se sont agrandies :

Le 27 avril Théa, fille de Céline et Paul Röthlisberger Le 2 septembre Tahina, fille de Nuria et Patrick Jaccard Le 12 novembre 2003 Scott, fils de Murielle et Hervé Billaud

La préposée : Nathalie Dupertuis



PARCAGE DEVANT LE PILIER PUBLIC

Nous rappelons à tous les citoyens que l'emplacement devant le pilier public, malgré son bon dimensionnement, n'est pas une place de parc.

Suite à notre tout ménage du mois de mars, nous constatons hélas que beaucoup de véhicules utilisent toujours cet endroit comme lieu de stationnement.

Pour toute halte de longue ou courte durée, merci d'utiliser exclusivement le parking à côté du collège et non les trottoirs aux abords du collège.

PARCAGE SUR LE DOMAINE PRIVE

Selon notre règlement communal, chaque propriétaire doit disposer de 2 places de parc et d'un garage afin de ne pas obstruer le domaine public et privé.

Nous avons eu connaissance que des véhicules « squattent » le domaine privé d'autrui.

Par respect pour chaque propriétaire, nous vous serions reconnaissants de laisser leur accès libre et ne pas stationner devant ou aux abords de leur propriété.

La Municipalité

CROTTES DE CHIEN

A tous les détenteurs de canins

Par égard et par respect des propriétés privées, les chiens doivent être tenus en laisse à l'intérieur du village.



Nous vous rappelons que des sachets et des poubelles canines vous sont mises à disposition dans différents endroits de la commune; nous vous invitons donc à en faire bon usage.

Nous vous remercions de votre compréhension.

GRANDSON ET SA REGION : ville suisse du goût 2007

Du 13 au 23 septembre 2007

aura lieu la semaine du goût, qui s'inscrit dans une démarche de développement durable et de sauvegarde du patrimoine culinaire. Professionnels de l'alimentation, restaurateurs, producteurs, ou passionnés de cuisine pourront participer à cette septième édition en proposant un événement.



Sur cette base, les évènements seront publiés sur le site

www.gout.ch

ou au numéro de téléphone suivant : 024/425.55.21

La Municipalité

Critères d'acceptation des photos pour passeports et cartes d'identité

Des photographies de bonne qualité sont indispensables pour obtenir des reproductions irréprochables sur la carte d'identité et le passeport 06. Chaque bureau du contrôle des habitants a l'obligation d'appliquer les nouvelles consignes provenant de l'office fédéral de Police.

Format	 Format de la photo : 35 X 45 mm. Hauteur du visage du menton au sommet du crâne : 29 mm au minimum, 34 mm au maximum.
Maintien du corps, expression du visage	 La personne doit être assise en face de l'appareil (épaules droites) et regarder en direction de l'objectif (prise de vue frontale). Port de la tête droite. L'expression du visage doit être neutre, la bouche fermée.
Porteurs de lunettes	 Les yeux ne doivent pas être masqués par la monture des lunettes. Les verres de lunettes ne doivent pas faire de reflets. Les verres teintés ou les lunettes de soleil ne sont pas admis.
Eclairage, netteté et contraste	 La photo doit être nette et présenter un bon contraste. L'éclairage doit être régulier. Les tons de la peau doivent être naturels. Pas de reflets sur la peau et les yeux ne doivent pas être rouges.
Arrière-plan	L'arrière-plan doit être uniforme et neutre.
Couvre-chef	 Les couvre-chefs ne sont pas admis, pas de lunettes sur la tête.
Qualité de la photo et autres exigences	 Les photos en couleurs et noir-blanc sont admises. Le papier doit présenter une surface lisse (tirage brillant ou semi-mat). Les photos doivent être reproduites exclusivement sur du papier conçu à cet effet. La photo doit être actuelle (datant de moins d'un an). La photo ne doit présenter aucun pli, inégalité ou salissure. Les coins de la photo ne doivent pas être arrondis. La structure des pixels ne doit pas être visible. Une photo montrant la personne en uniforme n'est pas admise

Pour plus d'information, visitez le site www.passeportsuisse.ch

CASIER JUDICIAIRE

Tout le monde peut commander un extrait de son casier judiciaire!

Nous vous informons sur la possibilité de commander, dès aujourd'hui et <u>en ligne</u>, un extrait de casier judiciaire sur

www.casier.admin.ch

L'émolument pour la délivrance de l'extrait peut être acquitté en ligne, lors de la commande, par carte de crédit ou postcard. Il reste aussi l'alternative d'effectuer le paiement anticipé au guichet de la poste avec un bulletin de versement.

Les personnes qui n'ont pas d'accès internet peuvent continuer de retirer le formulaire de demande auprès du poste de police.

AMBULANCIERS

Les ambulanciers ont mis en place une petite astuce qui peut être très utile en cas d'urgence.

Nous invitons les personnes possédant un téléphone portable à enregistrer dans leur répertoire sous le nom ICE (in case of emergency = en cas d'urgence) le numéro de la personne à contacter s'il devait vous arriver un accident. Ainsi, les secours sauront immédiatement qui contacter en cherchant dans votre répertoire.

CHIENS

Les propriétaires de chien(s) sont tenus d'annoncer l'acquisition de l'animal, sa vente ou son décès à l'administration communale dans les trois mois.

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU COMMUNAL

9	Nathalie Dupertuis	Christine Ledesma	
	<u>Greffe-contrôle des</u> habitants	Bourse	
	Mardi 17h00 à 19h00 Jeudi 09h00 à 11h00	Lundi 09h00 à 11h00	
	024/ 425.25.35	024/425.25.07	

2^{ème} édition de la fête de la Pomme

La Fête de la Pomme, journée de soutien en faveur de notre école de musique aura lieu pour la deuxième fois le samedi 27 octobre à la Grande salle.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre jus de pomme au moyen du bulletin ci-dessous. MERCI d'avance pour votre soutien.





Ecole de musique La Boîte à musique Fanfare La Villageoise Pomy

Luc	 									
4										

Opération Jus de pomme 2007

Nom, prénom:	
Lieu:	
Box de 5 litres 18xTotal:	
T	otal:

Vos commandes pourront être retirées lors de la "Fête de la Pomme"

Le samedi 27 octobre dès 10h. à la grande salle de Pomy

Animations - Musique - Raisinée - Grillades Livraison possible sur demande.

A renvoyer à Christian Pellaux, Ch. Aux Oies 13, 1405 Pomy



Ecole de musique « la boîte à musique » Fanfare la Villageoise 1405 Pomy

Chers parents, chers enfants,

Nous ouvrons dès la rentrée 2007-2008 une nouvelle classe Willems d'initiation musicale.

Cette classe est ouverte aux enfants de 4 à 5 ans.

Notre professeur de musique est Mme Rachel Michoud Pochon d'Yvonand.

Si vous êtes intéressés à inscrire votre enfant, vous pouvez prendre contact avec Jeanne ou Christian Pellaux au 024/425.16.53, nous vous donnerons les renseignements nécessaires.

Fanfare la Villageoise de Pomy, Christian Pellaux

Audition de l'école de musique

Notre audition de l'Ecole de musique " La Boîte à musique " aura lieu le dimanche

1er juillet dès 17h. à la Grande salle,

venez nombreux encourager et écouter nos élèves qui font un grand travail pour vous offrir un programme de qualité.

Et si vous désirez vous aussi faire de la musique, il n'y a pas d'âge.

Nous avons des instruments en stock.

Alors adressez-vous à un musicien de la Fanfare et venez faire un essai d'uniforme, il y en aura sûrement un à votre taille.

Christian Pellaux

Appel aux anciens musiciens de la Villageoise



Le samedi 27 et dimanche 28 octobre,

La Villageoise fêtera ses 60 printemps.

Nous sommes à la recherche de toutes les musiciennes et musiciens ayant joué à la Fanfare depuis sa fondation afin de les associer à notre anniversaire.

Alors si vous avez joué quelques temps, même une seule fois dans les rangs de la Villageoise, annoncez-vous au Président dès que possible.

La journée sera agrémentée par un repas et quelques Villageoises de suisse romande.

On ne vous en dira pas plus pour l'instant, mais réservez déjà ces dates.

Nous nous réjouissons de votre participation.

Pour la Villageoise, Le Président, Christian Pellaux



FSG POMY



Chers lecteurs et lectrices,

Je suis heureux de vous annoncer que notre société de gym se porte à merveille. Nous avons un nouveau groupe « gym pour tous » pour les enfants et les adolescents. Les monitrices sont Marlyse et Marylène Christin. Je les remercie pour leur investissement.

Si vous êtes intéressés à rejoindre ce groupe ou si vous désirez des renseignements complémentaires vous pouvez téléphoner au 079/584.51.59 en dehors des heures de bureau.

L'année 2007 est une année de fête fédérale, elle se déroulera au mois de juin à Frauenfeld, c'est une fête de gymnastique qui a lieu tous les 6 ans.

Le groupe actifs-actives y participera, ils sont en pleine préparation pour cette fête et pour les championnats suisse de société qui auront lieu à Lyss au mois de septembre. Le groupe revient d'un camp d'entrainement qui s'est déroulé du 17 au 20 mai à Gstaad pour finaliser leur préparation à la fête fédérale.

Je tiens à relever la très bonne collaboration qu'il y a entre la FSG Yvonand et notre société. En effet une partie des membres du groupe actifs-actives viennent de cette société car ils n'ont actuellement plus de groupe actifs.

Nous n'avons pas de groupe mixte jeunesse 11 - 16 ans et c'est pour cette raison que nos gymnastes font partie du groupe jeunesse mixte 11 - 16 ans de la FSG Yvonand. Cette collaboration est très favorable pour tout le monde.

Pour le reste des manifestations pour cette année, je vous invite à nous rejoindre à notre journée sportive interne qui se déroulera près de la Grande salle au mois de septembre et de venir voir notre soirée de gymnastique annuelle au mois de décembre.

Je tiens à remercier tous les moniteurs, le staff administratif et vous tous qui nous soutenez, je vous souhaite une bonne période estivale et je vous adresse mes salutations sportives.

Le Président, Gaël Bezençon

LES PAYSANNES EN FÊTE POUR UN CINQUANTENAIRE

IL EST 5 HEURES POMY S'EVEILLE



L'hiver 2006-2007 a été marqué pour le groupe A.P.V. de Valeyres/Ursins par une intense activité. En effet, lors du week-end du 24-25 mars, la grande foule s'est déplacée à Pomy pour admirer l'exposition des divers travaux et déguster une gaufre au lard, crêpe, planchette avec produits locaux, soupe aux noix ou morilles ou savourer une délicieuse pâtisserie "maison".

A peine le visiteur avait-il franchi l'entrée par le sous-sol de la Grande salle, qu'il se trouvait déjà dans un endroit chaleureux, l'invitant à porter sa curiosité au 1^{er} étage, cœur de l'expo avec pour thème "Un dimanche à la campagne". Les invités pouvaient revivre une journée qui débute par le chant du coq et le réveil matin. Pour le fermier, nourrir et traire les vaches sont les premiers travaux à l'aube, pendant que la paysanne s'occupe de la basse-cour. Un petit jardin avec une mini-serre a été créé dans le parcours, sans oublier le panier de la jardinière, ses outils, accessoires et graines. De ravissantes abeilles en bois butinaient sur de grandes fleurs ou s'agitaient autour d'une ruche. Une maisonnette, avec mobilier, râteau et fourche en bois dévoilaient l'espace enfants. Le banc, installé sous le bou-

che en bois dévoilaient l'espace leau, nous invitait à la détente tout canards. Garnis de légumes et de raient le parcours. Au coin cuisine, saire attendait les convives. enfants. Le banc, installé sous le bouen contemplant l'étang avec ses oies et fleurs, une brouette et un petit char, colola table était mise et la tourte d'anniver-

Tout ce décor campagnard et printanier a été mis en place par Evelyne Durand-Gerber, secondée par le comité. Sur des bottes de paille étaient exposés les magnifiques travaux des membres, des broderies hardanger ou points de croix, poteries, découpages de bois, animaux en tissu et foin, tableaux, coussins, patchwork et crochet. Un grand panneau, créé par le club Patch, regroupant animaux, étables, vergers, rappelait le thème de la journée. Le buffet pâtisserie connu un succès qui dépassa les espérances les plus optimistes. La tombola, richement garnie de lots préparés par le groupe, et le marché artisanal trouvèrent rapidement des amateurs. La fête fût belle, les membres, actives et motivées, prirent plaisir a mettre sur pied ce cinquantième.

Le programme de l'hiver vient de se terminer par un après-midi de cours pratique ayant pour but de sensibiliser les enfants des dangers autour et dans la ferme. Ce cours proposé par la S.P.A.A. (Service de Prévention des Accidents dans l'Agriculture) remporta un grand succès : 18 mamans et 30 enfants y participèrent. Deux accidents simulés avec la mascotte Bouboule ont fait forte impression auprès des enfants. Après les émotions, un goûter réconforta petits et grands.

J'adresse mes remerciements aux autorités communales pour la mise à disposition des locaux pour nos divers ateliers et à toutes les personnes qui nous ont aimablement prêté du matériel pour notre expo.

La Présidente: Evelyne Grin



LA JEUNESSE DE POMY

Cette année, gros changement au comité. Comment faire pour vous l'expliquer ?

Après avoir recherché l'inspiration dans la Sagres, la Chouffe, la Fosters et la Guinness, nous avons décidé, l'ancien et le nouveau président de s'interroger sur le nouveau et l'ancien comité.

Description de l'ancien comité par le nouveau président (Gut) :

L'ancien président, Gillo, arrivait à donner des ordres sans passer pour un dictateur, le vice s'assurait (pas à la Winterthur) du bon déroulement de nos ébats sportifs, la secrétaire tapait ses PV avec brio, la membre suppléante avait la mission de la plus haute importance : la sortie du comité, quant au caissier, les comptes n'avait jamais été aussi bien fait...

Description du **nouveau** comité par l'ancien président (Gillo) :

Ordonnez, Coronel, Lanzarani, on se dirait au centre espagnol d'Yverdon, Miéville et Pellaux, ah non ça ressemble un peu plus à la jeunesse de Pomy. Le voilà tout le charme de ce nouveau comité!

Christian Miéville qui est le seul membre de l'ancien comité à rester prend la présidence. Karen Lanzarini reprend la place de vice présidente et Noémie Pellaux celle de secrétaire. Nicola Ordonnez se propose pour devenir caissier afin que Gut reprenne la présidence. Et la meilleure des places, le membre suppléant, est pour Romain Coronel. Voici donc la nouvelle équipe de choc pour mener la jeunesse ces prochaines années.

Forces et faiblesses de l'ancien comité (par Gut) :

Equipe bien soudée, très organisée (enfin surtout pour éviter les écarts des membres lors des manifestations).

Pépé, Lala et Gillo sont redevenus des membres, mais, et il n'y a pas eu besoin de leur expliquer cela, ont toujours leur mot à dire...

Forces et faiblesses du nouveau comité (par Gillo) :

Force : Déjà une certaine complicité (depuis quelque temps, on observe une Honda Civic parquée devant les Tilleuls...).

Faiblesse : Impossible de faire aussi fort que l'ancien comité lors de la sortie annuelle (PePe, champion toutes catégories)

Les défis relevés par l'ancien comité (par Gut) :

Remettre d'aplomb une nouvelle jeunesse, qui, après le départ de quelques anciens, a accueilli une flopée de petits jeunes, qui sont devenus aujourd'hui des pièces maîtresses de la jeunesse...

Les défis à relever du **nouveau** comité (par Gillo) :

Su-porter le membre de plus d'un quintal lors des assemblées... Faire de nouveau T-shirt (y se font désirer ceux-là après des années d'attente). Donner envie à tous les jeunes du village de faire partie de la jeunesse.

Comme vous le savez, nous sommes une bonne équipe de JEUNES, alors pour les intéressés venez nous rejoindre. Pour les autres, prochain rendez-vous le 1^{er} août avec tournoi de pétanque l'après-midi et la traditionnelle soirée de la fête nationale.

Gut, nouveau président Gillo, ancien président

Avec les remerciements à Mi-Polet pour son aide active...

Le Président, Christian Miéville



PAROISSE DE POMY-GRESSY-SUCHY

Elle ne porte le nom que de trois villages, mais elle en comprend en fait neuf. Pomy, Gressy et Suchy se trouvent en fait en compagnie de Belmont-sur-Yverdon, Cronay, Cuarny, Ependes, Ursins et Valeyres-sous-Ursins.

La paroisse est là pour vous avec diverses activités:

Le culte Tous les dimanches dans une ou deux églises de la paroisse. Une tabelle

vous est envoyée régulièrement en tout ménage. Culte à Pomy environ

toutes les cinq semaines.

"Resprier" Un moment de recueillement (dans l'esprit de Taizé) à l'église de

Gressy, 19h30-20h, le jeudi une fois par mois environ.

Enfants Eveil à la foi cinq rencontres par année le jeudi 17h-17h30 dans

(0-6 ans) l'église de Gressy

Enfants Culte de l'enfance quatre groupe dans la paroisse. A Pomy, une

(7-10 ans) rencontre chaque vendredi d'environ une heure.

Jeunes Catéchisme de la 5^{ème} à la 9^{ème} année scolaire. Les deux

dernières années se passent au niveau régional (Nord-Vaudois).

Retraités Le groupe des aînés de Pomy et environs se réunit environ six

fois entre novembre et juin (dans l'après-midi en semaine;

une journée de sortie à la fin du printemps)

Informations : L'essentiel des informations concernant les activités de la

paroisse se trouvent chaque mois dans les pages jaunes du journal

« Bonne Nouvelle ».

<u>Contacts</u>: A votre service pour une information, une visite, *le pasteur* Alexandre

Mayor, 1432 Gressy, alexandre.mayor@protestant-vaud.ch,

024 435 21 35.

Président du Conseil de paroisse: Robert Richardet, Chevressy,

1405 Pomy, 024 425 93 74

Au plaisir de vous rencontrer!

Bravo Jean-Pierre!

Nous te félicitons pour ta brillante réélection au Grand Conseil vaudois. Tous nos vœux t'accompagnent à la réalisation de ce mandat.

Tes collègues de la Muni



MEMENTO 2007

16-17 juin Abbaye d'<u>Yverdon</u>

17 juin Cortège de l'Abbaye d'<u>Yverdon</u> à 16h00

21-23 juin Journée des forêts dans les bois de <u>Suchy</u>

1er juillet Audition de l'Ecole de musique de

« La Villageoise » à 17h00

28 juillet Motocross Angora

1er août Fête nationale, organisée par la Jeunesse de

Pomy

2 septembre Championnat de gymnastique

Concert du Corps des Alpes à 11h00 sur la place du

Collège

14-16 septembre Braderie de la société de Jeunesse

12 octobre Concert final du camp de musique des jeunes

du Giron des musiques du Gros-de-Vaud à Yvonand

27 octobre Fête de la pomme organisée par l'Ecole de

musique de « La Villageoise »

28 octobre 60ème anniversaire de la Fanfare « La Villageoise »

30 novembre et

1er décembre Soirées annuelles de la FSG Pomy

MEMENTO 2008

1er et 2 février Soirées annuelles de la Fanfare « La Villageoise »